



HAL
open science

École doctorale Abbé Gregoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. École doctorale Abbé Gregoire. 2013, Conservatoire national des arts et métiers - CNAM. hceres-02042050

HAL Id: hceres-02042050

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042050>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

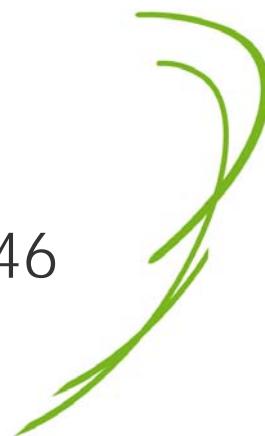
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°546



Ecole doctorale Abbé Grégoire

du Conservatoire national
des arts et métiers

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Membres du comité d'experts

Président :

M. Daniel SERRA, Université Montpellier 1

Experts :

M. Reinoud BOOTSMA, Aix-Marseille Université

Mme Michèle CLEMENT, Université Lumière Lyon 2

Mme Géraldine HOTTEGINDRE, EMLYON Business School

M. Franck MORAUX, Université de Rennes 1

M. Lionel OBADIA, Université Lumière Lyon 2

Déléguée scientifique de l'AERES :

Mme Aude DEVILLE



Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Abbé Grégoire* (ED 546) offre la possibilité de préparer une thèse de doctorat dans les disciplines de sciences sociales (essentiellement en économie, gestion, histoire, sociologie, sciences de l'éducation, sciences de la communication et de l'information, psychologie et ergonomie). Il s'agit d'une école unisite (Paris) dont la reconnaissance est sollicitée par un seul établissement, le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM). Elle est intégrée au Collège doctoral en voie de création au niveau du PRES héSam (Université Paris 1, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Ecole Pratique des Hautes Etudes, CNAM).

Au sein du paysage universitaire français, l'ED 546 apparaît comme une école de taille moyenne, avec environ 250 doctorants et un peu plus de 70 enseignants-chercheurs Habilités à Diriger des Recherches (HDR). Elle est adossée à six unités de recherche dotées du statut d'UMR avec le CNRS pour l'une d'entre elles et d'Equipes d'Accueil (EA) pour les autres. Sont également accueillis provisoirement, depuis la création de l'école en septembre 2011, les doctorants de cinq laboratoires du secteur des sciences de l'ingénieur du CNAM, en attente d'une intégration dans des ED dont les thématiques seraient plus appropriées (une quarantaine de doctorants). Tout récemment ont également été intégrées à l'ED 546 plusieurs équipes en Sciences Humaines et Sociales (SHS) rattachées à des laboratoires du CNAM ou de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette (ENSAPLV), et une convention d'accueil des doctorants de l'Ecole Nationale Supérieure de la Création Industrielle (ENSCI) vient d'être signée. Le nombre de thèses soutenues en SHS au sein de l'école est satisfaisant, 34 thèses sur une année.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

Fonctionnement et adossement scientifique

Le conseil de l'école est conforme à l'arrêté de 2006 (19 membres), si ce n'est que parmi les six membres extérieurs prévus, deux d'entre eux n'ont pas encore été nommés. Les quatre représentants élus des doctorants semblent tenir toute leur place. Le conseil se réunit trois fois par an, les compte rendus des réunions étant largement diffusés, en particulier dans la rubrique consacrée à l'école sur le site web du CNAM. Le comité a pu prendre connaissance de ces comptes rendus fort instructifs.

Les admissions dérogatoires en thèse (doctorats délivrés par une université étrangère notamment) ainsi que les inscriptions dérogatoires à partir de la 4^{ème} année sont examinées en conseil. L'école s'est dotée également d'un Bureau composé des directeurs de laboratoires, qui se réunit fréquemment. Il est chargé de l'animation de l'école, de la préparation des réunions du conseil et il siège en jury pour statuer sur le recrutement des contrats doctoraux. Il existe une Charte des thèses qui précise les droits et les devoirs des différents intervenants dans la formation doctorale, le doctorant et le directeur de thèse notamment. Un règlement intérieur décrit dans le détail les procédures qui régissent le fonctionnement de l'école.

La direction de la recherche du CNAM met à disposition de l'école deux personnels administratifs à (quasiment) plein temps pour assurer entre autre son secrétariat, ce qui est largement suffisant pour sa taille. En revanche, aucun local propre à l'ED ne lui est aujourd'hui affecté ; la demande d'attribution d'une salle qui lui serait dédiée pour les soutenances de thèse et la rencontre entre doctorants est en cours.

L'ED 546 dispose d'un budget annuel propre de 30 000 euros qu'elle répartit sur trois sortes de dépenses : les soutenances de thèse, les colloques et les « doctoriales ». Sans que cela soit un obstacle majeur dans le fonctionnement de l'école, dans la mesure en particulier où l'établissement assume directement certaines charges (comme le financement de certaines activités de formation), la relative modestie de ces moyens financiers (un peu plus de 100 € par doctorant) ne contribue certainement pas à favoriser le développement d'actions plus étoffées. La communication circule correctement au sein de l'école *via* la rubrique consacrée à l'ED 546 sur le site web du CNAM et grâce à l'existence d'une liste de diffusion.



Le choix des sujets de thèse s'effectue selon une procédure classique de libre négociation entre un étudiant porteur d'un projet et un directeur de thèse potentiel. La procédure d'admission est tout autant classique : les dossiers sont examinés par le Bureau de l'école, qui évalue la qualité scientifique du projet, sa faisabilité et sa pertinence, avant d'être soumis au conseil, la décision d'inscription restant du ressort du chef d'établissement. En ce qui concerne les contrats doctoraux (CD), la procédure est plus stricte : la direction de la recherche du CNAM les répartit entre les deux groupes de laboratoires, les SHS d'un côté et les Sciences de l'ingénieur de l'autre, puis un concours est organisé au sein de chaque groupe pour les attribuer, sans contrats pré-affectés entre les laboratoires. L'affichage des emplois de doctorants contractuels mis au concours a lieu fin juin : un peu tardivement semble-t-il pour un concours qui se déroule en septembre. Mais il est vrai que les laboratoires connaissent l'existence du concours annuel dès le mois de mars-avril au moment de la délibération sur les concours du PRES héSam.

L'ED 546 a bénéficié de quatre CD en 2011 et en 2012 ; sur les sept CD financés annuellement par le CNAM. Etonnamment, peu de candidats participent au concours : 10 en 2011 et 8 en 2012. La procédure de doctorat en validation des acquis de l'expérience (VAE), discutée longuement en conseil, est opératoire depuis janvier 2013. Il reste à valoriser le document déjà établi (communiqué lors de la visite), le CNAM étant parmi les établissements pionniers en France. La procédure de soutenance de thèse est conforme à l'arrêté de 2006.

Le périmètre thématique de l'école couvre une forte proportion des disciplines du secteur SHS : économie, gestion, histoire, sociologie, sciences de l'éducation, sciences de l'information et de la communication, psychologie et ergonomie essentiellement. L'adossement scientifique repose sur six laboratoires : une UMR CNRS, le *Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique* (LISE), et cinq EA : le *Laboratoire interdisciplinaire de recherche en sciences de l'action* (LIRSA), le *Centre de recherche sur la formation* (CRF), l'unité *Histoire, Techniques, Technologie, Patrimoine* (HTTP), le *Centre de recherche sur le travail et le développement* (CRTD) et l'unité *Dispositifs d'information et de communication à l'ère du numérique* (DICEN), qui rassemblent un peu plus de 70 HDR en SHS. L'engagement de ces laboratoires dans la formation doctorale est toutefois inégal, deux d'entre eux dominant les autres : le LIRSA avec 30 HDR, 100 doctorants et 19 thèses soutenues, et dans une moindre mesure, le CRTD, avec 11 HDR, 55 doctorants et 10 thèses soutenues. L'ED 546 accueille aussi à titre provisoire depuis sa création 5 laboratoires en sciences de l'ingénieur du CNAM, en attente de leur intégration dans des ED thématiques. Tout récemment, ont été intégrés également trois équipes en SHS rattachées à des laboratoires du CNAM ou de l'ENSAPLV et une convention d'accueil des doctorants de l'ENSCI a également été signée, ce qui témoigne de l'attractivité de cette école.

L'école n'affiche pas de politique scientifique propre si ce n'est une priorité portée à l'étude des activités professionnelles en management des hommes, des activités et des organisations, qui constituent la spécificité du CNAM.

La politique internationale de l'école n'est pas clairement définie. A relever toutefois l'obligation affichée d'une activité internationale obligatoire dans l'ensemble des formations suivies par les doctorants ainsi que la mise en place d'une aide à la mobilité internationale. Il reste toutefois difficile d'apprécier la réalité de ces procédures après un an et demi d'existence de l'école.

Encadrement et formation

Le potentiel d'encadrement de l'école est satisfaisant (76 HDR en 2012), avec un taux légèrement supérieur à 5 doctorants en moyenne par HDR. Si certains d'entre eux dirigent encore un nombre trop important de thèses (21 pour l'un d'entre eux), il s'agit d'une donnée historique qui devrait progressivement disparaître. S'agissant du cœur de l'ED 546 (secteur SHS), 34 thèses ont été soutenues en septembre 2011 et septembre 2012. Si l'on intègre les laboratoires en sciences de l'ingénieur provisoirement rattachés, il faut ajouter 7 soutenances.

L'ED organise une journée d'accueil des doctorants en décembre. La constitution de comités de thèses est prévue pour assurer le suivi des doctorants mais la procédure n'est pas encore appliquée sinon pour quelques doctorants en difficulté. Les inscriptions sont dérogatoires à partir de la 4^{ème} année. La durée moyenne des thèses reste assez longue, puisqu'elle avoisine les 5 ans (un peu plus de 7 ans en durée estimée), avec des durées beaucoup plus longues pour certains doctorants. Mais là encore, il s'agit d'un héritage du passé.

Le taux des thèses financées est de 17 %. La faiblesse de ce taux doit être toutefois sensiblement relativisé en raison de la proportion très élevée de doctorants préparant leur thèse en parallèle à l'exercice d'une profession (47 % en 2012) et du caractère structurellement plus faible des financements dans le domaine SHS en comparaison des autres secteurs. On s'étonne malgré tout du nombre très faible de financements de type CIFRE (15), compte tenu de la spécificité du CNAM.

L'ED a instauré un « parcours doctoral » qui comprend un ensemble d'activités complémentaires à la thèse que doit suivre chaque doctorant : 300 h, soit 180 ECTS, dont 140 au moins doit être pris parmi les activités validées par l'école. Un large bouquet de formations diversifiées est notamment offert aux doctorants : séminaires organisés par les laboratoires (et accessibles à tous), séminaires de recherche transversaux (conférences, ateliers techniques, modules



« professionnalisants »). Une grille d'évaluation de ces activités, qui intègrent également les activités d'enseignement des doctorants (Travaux Dirigés, Travaux Pratiques), leur participation à des activités de recherche académique (contrats, colloques, etc.) ou internationales (séjours à l'étranger, colloques internationaux), est en place pour les doctorants inscrits depuis la rentrée 2011. Concernant l'aide à la mobilité internationale en 2012, 4 doctorants ont bénéficié d'un financement (pour un total de 3500 euros). L'ensemble du dispositif est jugé satisfaisant par les doctorants.

Des doctoriales sont organisées au niveau de l'ED 546 autour de thématiques diverses : 70 doctorants y ont assisté en 2012 sur le thème de « l'insertion professionnelle », en 2013 le thème devrait être « socialisation des doctorants ». L'information concernant l'organisation de Journées scientifiques au niveau de l'ED n'est pas très explicite. On doit toutefois relever l'existence d'un document, intitulé « Les Cahiers de l'école doctorale Abbé Grégoire » (année 2012, n°1), émanant de la direction de la recherche du CNAM (distribué lors de la visite), qui se présente comme le produit des journées de l'ED, composé d'articles de doctorants développant les posters présentés lors des journées.

L'ouverture nationale de l'école est satisfaisante : sur les 250 doctorants en SHS, 46 seulement sont titulaires d'un master du CNAM, 163 possèdent un master d'un autre établissement français et 41 possèdent des diplômes étrangers et sont admis après dérogation.

En revanche, la dimension internationale de l'école n'est pas suffisamment développée ; en particulier le nombre de co-tutelles est faible (18 seulement). On compte peu de conventions internationales de partenariat et pas de politique d'invitation de professeurs étrangers. Le frein de la langue ne peut pas être invoquée car le Conseil scientifique du CNAM a prévu des dérogations pour une rédaction de la thèse en anglais.

Suivi et Insertion

Un suivi des docteurs est en train de se mettre en place, mais l'ED ne dispose aujourd'hui d'aucune information quant aux débouchés professionnels de ses docteurs. Une recherche aurait peut-être dû être menée directement auprès des HDR ayant dirigé des thèses avant la création de l'ED 546, ou auprès des laboratoires.

● Appréciation globale :

L'ED 546 est de création récente (à peine un an et demi d'existence). La direction de l'école a entrepris une politique volontariste d'organisation de la formation doctorale dans le secteur des SHS au sein du CNAM. Des résultats sont déjà sensibles en matière d'encadrement des doctorants et de mise à disposition de formations transversales susceptibles de favoriser leur insertion professionnelle. Cet effort doit être poursuivi. Il devrait s'accompagner en outre d'actions fortes visant à mieux articuler la formation avec le monde professionnel sans négliger l'ouverture à l'international de l'école.

● Points forts :

- Une standardisation rapide des modalités d'encadrement et de formation des doctorants au sein de l'ED.
- Une volonté réelle d'étoffer l'offre de formations transversales propres à l'ED.
- L'implication forte et le rôle décisif du directeur dans le fonctionnement de l'ED, dans une transparence pleinement assumée.

● Points faibles :

- En dépit de la rapidité des mesures prises, l'encadrement et la formation des doctorants ne sont pas encore pleinement satisfaisants.
- Un certain déséquilibre au niveau de l'engagement des laboratoires dans la formation doctorale.
- Aucun suivi de l'insertion professionnelle.
- Une dimension internationale encore limitée.
- Des relations avec le monde socio-économique à consolider.

Recommandations pour l'établissement

L'établissement devrait affirmer son soutien à l'ED 546 en l'incitant à persister dans la politique entreprise. Ce soutien pourrait se décliner selon plusieurs registres : *i)* la contrainte budgétaire de l'école pourrait être sensiblement



déserrée de manière à étoffer encore plus le « parcours doctoral » mis en place *ii)* la mise à disposition d'une salle réservée aux doctorants pour leurs échanges et dédiée aux soutenances serait également très appréciée *iii)* des actions destinées à renforcer la dimension internationale de l'école devraient être engagées (politique active de professeurs invités, encouragement à la signature de conventions internationales et de co-tutelles, etc.), *iv)* l'amélioration des relations structurelles de l'école avec le monde socio-économique devrait être encouragée (introduction de plusieurs professionnels dans le conseil, comme notamment des anciens docteurs du CNAM, accroissement du nombre de bourses CIFRE, etc.), d'autant qu'elles sont consubstantielles aux activités du CNAM, *v)* une participation active à la mise en place d'un suivi systématique des docteurs devrait être menée.

Notation

- Fonctionnement et adossement scientifique (A+, A, B, C) : A
- Encadrement et formation (A+, A, B, C) : B
- Suivi et insertion (A+, A, B, C) : Sans objet (ED créée en 2010)



Observations de l'établissement

Evaluation AERES de l'Ecole doctorale Abbé Grégoire (ED 546)
Réponse du Cnam

Monsieur le président du comité de visite,
Mesdames et messieurs les membres du comité de visite,
Chers collègues,

Nous vous remercions de votre analyse approfondie de notre école doctorale. Nous partageons très largement les avis que vous avez exprimés. Nous nous contenterons de formuler brièvement quelques remarques sur certains de ces avis.

Concernant l'information des futurs doctorants notamment sur les possibilités de financement, une journée d'information destinée à devenir annuelle à destination des inscrits en master a réuni le 11 avril 2013 une centaine d'élèves du CNAM et a notamment porté sur les possibilités de financement des études doctorales.

La particularité d'une partie importante du public de notre ED et du CNAM est bien soulignée. L'importance de la part des salariés explique en partie au moins ce qui est considéré comme des manques en matière d'insertion professionnelle. La faiblesse apparemment paradoxale des CIFRE s'explique également par cette particularité qui contribue également à expliquer la durée des thèses. Enfin, comme vous l'avez noté, les premières journées doctorales de mai 2012 ont porté sur le thème de l'insertion professionnelle. Nous avons toutefois bien conscience des progrès à faire et nous travaillons notamment à notre outil statistique de suivi de façon à pouvoir améliorer notre politique d'insertion professionnelle.

Nous entendons bien développer également la dimension internationale de notre formation doctorale.

L'établissement examinera les moyens de renforcer la dotation de l'école doctorale et d'attribuer une salle réservée aux soutenances et aux doctorants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice de la recherche



Clotilde FERROUD